



## SOMMAIRE

pages

|                                    |        |
|------------------------------------|--------|
| Actualités   Le mot du Maire ..... | 1/2    |
| Informations municipales .....     | 2/3/4  |
| Education .....                    | 4/5    |
| Vie Associative .....              | 6 à 10 |
| Social .....                       | 11     |
| Culture .....                      | 11     |
| Vie pratique   Carnet .....        | 12     |

## | LE MOT DU MAIRE |

L'année 2022 commence malheureusement comme 2021 s'est terminée. Les manifestations prévues par la municipalité ou les associations ont été perturbées par les restrictions et les incertitudes liées à la crise sanitaire. En effet, la cérémonie des vœux a dû être annulée et le repas des Aînés, organisé par le CCAS, a pour l'instant été reporté. Si les conditions sanitaires s'améliorent il pourrait avoir lieu **le 27 mars ou le 3 avril**.

A l'heure où j'écris ces lignes, nous débutons l'élaboration du budget 2022. Pour la section investissement, les deux priorités sont l'installation d'un bâtiment modulaire à l'entrée du parking de la salle polyvalente pour y installer la bibliothèque et l'aménagement de la route de Roulave. Exceptés les devis du terrassement et des fondations du premier projet, nous sommes en possession de toutes les autres offres de prix.

L'agrandissement de la boulangerie est également programmé. L'appel d'offres est en cours de préparation, le permis de construire a été validé. Le budget annexe de la boulangerie, qui est alimenté par les locations des locaux, permettra de financer ces dépenses. La réserve financière de ce budget et la subvention obtenue du conseil départemental seront complétées par un emprunt qui n'aura aucune incidence sur les finances communales.

Un certain nombre de Gonvillois nous interrogent au sujet de la réalisation de la voie verte sur l'emprise de la voie ferrée. J'ai pu obtenir de la propriétaire du GRAND CLOS une copie de la convention qu'elle a signée avec RFF (Réseaux Ferrés de France). Ce document, d'une durée de 5 ans, prendra fin le 31 décembre 2022 et son renouvellement n'est pas tacite. Il concerne 1 km depuis la limite de Péron jusqu'au passage à niveau du chemin des Settines. La communauté d'AGGLO du Pays de Gex a sollicité RFF pour obtenir une convention sur la totalité de la voie de Divonne à Collonges, à ce jour aucune réponse n'a été faite à cette demande. Sincèrement, je pense que si nous décidions de réaliser cet aménagement, il nous faudrait au préalable solliciter des subventions auprès de divers financeurs. L'idéal aurait été que ce projet soit pris en charge par l'AGGLO comme pour la véloroute Gex-Ferney et celle de Divonne à Maconnex. Il nous faudrait aussi décider du type d'aménagement soit sur le modèle de Thoiry soit sur celui de Péron-Farges. Pour l'instant, ce projet n'est pas d'actualité. D'une part, les moyens financiers à notre disposition ne nous permettent pas de tout mener, d'autre part cette réalisation de voie verte ne représente pas une priorité pour notre commune, comparée par exemple, à l'état de la chaussée de la Route du Chêne (notamment depuis l'intersection avec celle de la Louvatière jusqu'après les dernières habitations) qui nécessiterait une réfection.

Une éventuelle augmentation de la fiscalité, lors du vote du BP 2022, sera soumise à l'approbation du conseil municipal le 29 mars prochain. A St-Jean, les taux en vigueur n'ont pas été modifiés depuis 2012, nous avons donc sollicité l'ensemble des communes du Pays de Gex pour les comparer. Bien que nous n'ayons pas encore obtenu toutes les réponses, je constate que ces taux se situent dans la fourchette basse. J'ai présenté, lors de la séance du conseil municipal de février, l'évolution de la DGF (dotation générale de fonctionnement) versée par l'Etat depuis la dernière modification positive. Afin de contribuer au redressement des finances de notre pays, son montant, qui était de 191 571 € en 2012 a considérablement diminué, s'établissant en 2021, à 92 594 €, soit une diminution de presque 52 % sans aucune autre compensation.

Un rapide calcul fait apparaître une somme d'environ 600 000 € de perte financière sur la période concernée sans tenir compte de l'augmentation de la population au cours des dix dernières années.

## | ACTUALITÉS |

- **Elections présidentielles :**  
les 10 et 24 avril
- **Inscriptions scolaires pour la rentrée 2022 :**  
du 9 au 11 mai,  
par mail uniquement
- **Elections législatives**  
les 12 et 19 juin
- **Secrétariat Mairie :**  
fermeture le vendredi 27 mai

Je voudrais renouveler tous mes vœux de bon rétablissement à Maxime VERNATON, victime d'un grave accident de la circulation au carrefour de la Route du Chêne et de la Vie de l'Etraz, avec, comme triste conséquence, l'amputation de son pied. Pour éviter que de tels faits aussi graves ne se reproduisent, j'en appelle à la responsabilité de chaque automobiliste. Si chacun respectait le code de la route, notamment au sein de l'agglomération, nous n'aurions pas besoin d'engager des travaux qui, financièrement, grèvent notre budget au détriment de la réfection de nos voiries.

Bon printemps à tous, en espérant pouvoir prochainement retrouver une vie associative normale dans notre village.

Michel Brulhart

## INFORMATIONS MUNICIPALES

### Délibérations

#### Délibération n°45/2021 : Attribution du marché relatif à la fourniture et la pose d'un bâtiment modulaire à implanter sur le parking de la salle polyvalente

Une consultation sous forme de procédure adaptée a été lancée. Au vu du rapport d'analyse des offres, il est proposé d'attribuer le marché à l'entreprise CORES pour un montant de 147 459.00 € H.T. comprenant l'offre de base et l'option, soit 176 950.80 € T.T.C.

#### Délibération n°46/2021 : Modification du tableau des emplois de la collectivité à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022

Monsieur le Maire propose de mettre à jour le tableau des emplois de la collectivité comme suit :

- Augmentation de la durée hebdomadaire d'un poste d'adjoint technique à temps non complet pour le restaurant scolaire de 17h à 23h/semaine ;
- Augmentation de la durée hebdomadaire d'un poste d'adjoint technique à temps non complet pour la location des salles communales de 2h à 6h/semaine ;
- Création d'un poste d'adjoint d'animation à temps non complet à 20h/semaine.

#### Délibération n°47/2021 : Convention de gestion de la zone d'activité économique de Baritella

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la Communauté de Communes, devenue Communauté d'Agglomération le 1<sup>er</sup> janvier 2019, exerce depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, en lieu et place des communes, la compétence « zones d'activité économique » sur 14 sites existants dotés d'équipements publics communaux. Compte tenu des limites observées quant à la gestion simultanée de l'ensemble des zones d'activité économique, la Communauté d'Agglomération souhaite aujourd'hui contractualiser avec la commune de Saint-Jean-de-Gonville la réalisation des prestations d'entretien de la zone d'activité de Baritella. La convention correspondante serait conclue pour une durée d'un an à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, renouvelable tacitement trois fois pour la même durée sauf dénonciation des parties.

#### Délibération n°48/2021 : Convention de gestion spécifique concernant la viabilité hivernale de la zone d'activité économique de Baritella pour la fin de l'année 2021

La Commune de Saint-Jean-de-Gonville a mis à disposition de la Communauté d'agglomération les équipements internes à la zone d'activité de Baritella afin que celle-ci puisse exercer cette compétence. Une convention de gestion va être conclue à cet effet pour une durée d'un an à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

#### Délibération n°49/2021 : Décision modificative n°05/2021 – Régularisation des prévisions budgétaires

Les crédits budgétaires de 2021 inscrits en dépenses n'étant pas suffisants, il convient d'effectuer les mouvements ci-après :

##### Désignation des articles

| Num      | Libellé                   | Dépenses        | Recettes        |
|----------|---------------------------|-----------------|-----------------|
| 012-6413 | Personnel non titulaire   | + 18 000 €      |                 |
| 022      | Dépenses imprévues        | - 2 000 €       |                 |
| 73224    | Fonds départementaux DMTO |                 | + 16 000 €      |
|          | <b>Total</b>              | <b>16 000 €</b> | <b>16 000 €</b> |

#### Délibération n°50/2021 : Emprunt auprès du Crédit Agricole Centre-est dans le cadre des travaux de réhabilitation de la salle polyvalente

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée les travaux de réhabilitation de la salle polyvalente.

Dans l'attente du versement des subventions allouées pour ce projet, Monsieur le Maire propose de contracter un emprunt à court terme de 200 000 € auprès du Crédit Agricole Centre-est, permettant ainsi l'ouverture d'une ligne de trésorerie.

#### Délibération n°51/2021 : Décision modificative n°06/2021 – Régularisation des prévisions budgétaires

Les crédits budgétaires de 2021 inscrits en dépenses n'étant pas suffisants, il convient d'effectuer les mouvements ci-après :

##### Désignation des articles

| Num  | Libellé                          | Dépenses          | Recettes          |
|------|----------------------------------|-------------------|-------------------|
| 1641 | Emprunts et dettes assimilées    |                   | + 200 000 €       |
| 1641 | Remboursement d'emprunts         | + 200 000 €       |                   |
|      | <b>Total</b>                     | <b>200 000 €</b>  | <b>200 000 €</b>  |
| 6419 | Remboursement frais de personnel |                   | + 1 182,20 €      |
| 6615 | Remboursement intérêts           | + 800,00 €        |                   |
| 627  | Services bancaires et assimilés  | + 382,20 €        |                   |
|      | <b>Total</b>                     | <b>1 182,20 €</b> | <b>1 182,20 €</b> |

#### Délibération n°01/2022 : Modification des montants annuels maximum du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement professionnel (RIFSEEP)

Le régime indemnitaire se compose :

- d'une indemnité liée aux fonctions, aux sujétions et à l'expertise (IFSE), versée mensuellement ;

- d'un complément indemnitaire tenant compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir (CIA) basé sur l'entretien professionnel et versé une fois par an.

Monsieur le Maire propose aujourd'hui de revaloriser les plafonds annuels de la part IFSE.

#### Délibération n°02/2022 : Avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre du cabinet AINTEGRA relatif à l'aménagement de la route de Roulave

A ce jour, il convient de fixer par avenant le forfait définitif de rémunération de la maîtrise d'œuvre comme suit :

- Coût prévisionnel définitif des travaux : 394 878,75 € H.T.
- Taux de rémunération : 5,70 %
- Honoraires de maîtrise d'œuvre : 22 508,09 € H.T.

#### Délibération n°03/2022 : Avenant n°1 au marché de travaux de l'entreprise JURALPECO relatif à la réhabilitation et l'extension de la salle polyvalente – Lot n°10 « Chauffage – Ventilation – Plomberie »

Suite à une panne de chauffage hydraulique, il a été demandé en cours de marché à l'entreprise d'installer un circulateur de 230 V. Cette prestation non prévue initialement entraîne une plus-value de 1 483,20 € H.T. et fixe le nouveau montant du marché à 76 422,77 € H.T.

#### Délibération n°04/2022 : Approbation du marché de maîtrise d'œuvre relatif aux travaux d'extension de la boulangerie

A ce jour, il convient de désigner un maître d'œuvre en charge du pilotage des travaux. Une consultation de maîtrise d'œuvre a été lancée sous forme de procédure adaptée le 23 avril 2021. Monsieur le Maire propose de retenir l'offre du cabinet Alexandre SANSON pour un montant de 38 000,00 € H.T.

#### Délibération n°05/2022 : Approbation du marché de travaux relatif à l'aménagement de la route de Roulave

Une consultation sous forme de procédure adaptée a été lancée le 15 décembre. Trois entreprises ont remis une offre dans les délais impartis. Au vu du rapport d'analyse établi après négociation le 26 janvier 2022 par le cabinet AINTEGRA, maître d'œuvre de l'opération, et compte tenu des critères d'évaluation, il est proposé d'attribuer le marché au groupement d'entreprises Eiffage Route Centre Est/Nabaffa pour un montant de 318 721,00 € H.T.

#### Délibération n°06/2022 : Demande de subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) dans le cadre de l'implantation d'un bâtiment modulaire sur le parking de la salle polyvalente

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le projet d'implantation d'un bâtiment modulaire d'environ 110 m<sup>2</sup> sur le parking de la salle polyvalente. Le coût prévisionnel de l'opération a été arrêté à la somme de 175 000,00 € H.T. Monsieur le Maire présente le plan de financement prévisionnel suivant :

- DETR (20%) : 35 000,00 €
- Fonds propres : 140 000,00 €

## Dépenses

### VOIRIES / RÉSEAUX

|   |            |
|---|------------|
| • Borne de puisage route de Roulave             | 4 956.00 € |
| • Maîtrise d'œuvre aménagement route de Roulave | 8 070.00 € |

### TRAVAUX / ENTRETIEN BATIMENTS

|  |             |
|--|-------------|
| • Poste de relevage local technique et bac à graisse salle communale | 1 424.65 €  |
| • Rénovation salle polyvalente – travaux                             | 15 391.73 € |
| • Réfection plafonds 2 classes                                       | 9 417.10 €  |
| • Remplacement volets roulants école                                 | 1 372.58 €  |
| • Débroussaillage et élagage   | 3 084.00 €  |
| • Travaux sylvicoles   | 4 327.09 €  |

### ACCUEIL DE LOISIRS / ECOLE

|   |             |
|---|-------------|
| • Repas cantine 4 <sup>ème</sup> trimestre 2021 | 19 773.85 € |
| • Mobilier accueil de loisirs                   | 3 469.16 €  |

### CPINI

|   |            |
|---|------------|
| • Contrôle des ARI (appareils respiratoires isolants) | 1 198.58 € |
|---|------------|

### COTISATIONS/TAXES

|   |             |
|---|-------------|
| • Assurance bâtiments et véhicules 2022               | 16 973.90 € |
| • Protection juridique 2022                           | 1 650.39 €  |
| • Assurance du personnel 2022                         | 18 656.43 € |
| • Redevance incitative 2 <sup>ème</sup> semestre 2021 | 3 998.10 €  |
| • Solde cotisations 2021 SIEA                         | 8 586.27 €  |

### DIVERS

|   |            |
|---|------------|
| • Contrôle annuel des extincteurs                             | 1 463.35 € |
| • Sel de déneigement en vrac                                  | 2 761.54 € |
| • Chèques déjeuner 2022                                       | 7 048.00 € |
| • InfoGonville 4 <sup>ème</sup> trimestre 2021                | 1 200.00 € |
| • Location photocopieurs 1 <sup>er</sup> trim. 2022           | 3 757.50 € |
| • Gaz bâtiments communaux 4 <sup>ème</sup> trim. 2021         | 8 634.60 € |
| • Electricité bâtiments communaux 4 <sup>ème</sup> trim. 2021 | 1 042.60 € |
| • Consommation eau école 2021                                 | 2 461.84 € |
| • Produits d'entretien  | 1 321.69 € |
| • Révision du tractopelle                                     | 1 984.38 € |
| • Maintenance logiciels                                       | 2 346.74 € |
| • Equipement nouveau tracteur                                 | 2 709.20 € |

## Travaux d'été pour les jeunes

Pour travailler l'été avec les employés municipaux, la mairie recrute des jeunes de la commune âgés de 16 à 18 ans. Les candidatures doivent parvenir en mairie avant le **16 mai 2022**. La priorité sera donnée aux nouvelles demandes. Un tirage au sort pourra avoir lieu si le nombre d'inscriptions est trop élevé.

## Elections

### Rappel : élections présidentielles et législatives

Les élections présidentielles auront lieu **les dimanches 10 et 24 avril 2022 de 8h00 à 19h00**, les législatives **les dimanches 12 et 19 juin 2022 de 8h00 à 18h00**.

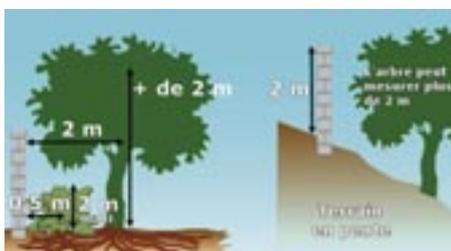
Le bureau de vote sera installé dans la maison communale située rue du Bourg.

Pour pouvoir voter, il faut être citoyen français, majeur, et être inscrit sur la liste électorale de la commune.

Vous devrez présenter une pièce d'identité au moment du vote.

Si vous avez prévu une absence pour une ou plusieurs des dates ci-dessus, vous pouvez voter par procuration. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, vous pouvez choisir un électeur inscrit sur la liste électorale d'une autre commune. Cependant, la personne désignée devra toujours voter dans le bureau de vote de Saint-Jean-de-Gonville.

Pour plus d'informations sur l'établissement de la procuration, rendez-vous sur [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr).



## Taille des haies

Avec la fin de l'hiver, la végétation va reprendre et notamment les haies qui bordent nos propriétés. A ce sujet, nous vous rappelons quelques principes :

- Les végétaux ne dépassant pas 2 mètres de hauteur peuvent être plantés jusqu'à 50 cm de la limite de propriété.
- Les arbres et arbustes de plus de 2 mètres doivent être plantés à une distance d'au moins 2 mètres de la limite séparative.

• L'entretien des végétaux est à la charge du propriétaire.

• Toute partie d'une haie franchissant la limite séparative, sur la voie publique ou sur un espace privé, doit être taillée à l'aplomb de cette limite.

A vous maintenant de profiter des belles journées de printemps qui arrivent pour rafraîchir un peu vos espaces verts !

## | ÉDUCATION |

### Inscriptions rentrée 2022

Les inscriptions des enfants nés en 2019 (ou avant) se feront en mairie, **uniquement par mail** :

[mairie@stjeandegonville.fr](mailto:mairie@stjeandegonville.fr)

**Du Lundi 9 au mercredi 11 mai 2022**

#### Documents à fournir :

- Cartes d'identité ou passeports (parents et enfants)
- Livret de famille
- Carnet de santé à jour des vaccins
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Certificat de radiation pour les élèves arrivant d'une autre école



A réception du dossier complet, un certificat de pré-inscription scolaire vous sera retourné par mail.

Une fois cette formalité accomplie, vous devrez contacter l'école afin de convenir d'un rendez-vous avec la Directrice Carole LORENZO.

Les visites de l'école seront organisées ultérieurement en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

**Pour les familles n'habitant pas à Saint-Jean** et souhaitant scolariser leur enfant dans notre école, vous devez obligatoirement obtenir une **dérogation** de la mairie de votre **commune de résidence** avant de demander une dérogation à **notre maire**. Ceci vous permettra alors d'effectuer les formalités en mairie.



### L'accueil de loisirs tient la route...

Malgré la pandémie, nous tenons à mener nos projets quitte à les transformer pour qu'ils soient toujours de qualité.

Aux mois de janvier et février, le projet « Top chef » a eu lieu. Chaque groupe a confectionné un goûter avant de passer devant un jury qui a donné une note tenant compte de la décoration, du goût, du gaspillage... C'est le groupe des petits qui a gagné cette épreuve.

Pendant les vacances de février, les enfants ont travaillé sur le thème « Tête d'affiche » au travers de films (Mickey, Ghuilbi, Charlie Chaplin et Fantasia). Tous les mardis, un château gonflable a été mis en place et de grands jeux ont été organisés une fois par semaine.



Au cours de ce premier semestre, un projet intergénérationnel entre les aînés et les enfants nous occupe avec des courses d'orientation organisées dans St-Jean. Avec les enfants nés en 2019 et 2020 (petites et moyennes sections), nous découvrons la langue des signes. Nous allons également travailler sur le développement durable en mettant en place plusieurs actions dans l'école. Enfin, nous préparons un spectacle de fin d'année sur les thèmes de la musique et du cirque. Amis musiciens si vous avez du temps à partager avec nous, contactez-nous : [accueildeloisirs@stjeandegonville.fr](mailto:accueildeloisirs@stjeandegonville.fr)

**Amandine CARRICHON**  
Responsable de l'accueil de Loisirs - Mairie de St-Jean-de-Gonville

## Invitation

votre enfant est né en 2019 ou 2020 ou une fille assistante maternelle à St-Jean-de-Gonville, l'accueil de loisirs vous invite pour son projet "Les chansons de cirque en langue des signes dans le cadre du projet Adescafé territorial." Sous forme d'ateliers, les enfants et les accompagnants vont apprendre des chansons en langue des signes avec Mélanie, animatrice BASAMA.

Ces prestations sont gratuites. Vous pouvez venir pour 2, 3 ou 4 ateliers. Pour plus de qualité, seul un parent avec son/son enfant(s) né(s) en 2019,2020 ou une assistante maternelle avec les enfants qu'elle garde.

Quand ? 21,22,28 et 29 avril de 9h30 à 10h30

Où ? A l'accueil de loisirs en salle de motricité

Confirmez votre présence à : [Accueildeloisirs@stjeandegonville.fr](mailto:Accueildeloisirs@stjeandegonville.fr)

Coupon réponse à rendre avant 22 mars:

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_  
Prénom de l'enfant né en 2019 ou 2020: \_\_\_\_\_  
Adresse mail: \_\_\_\_\_

Présence lors des ateliers de 9h30 à 10h30:

Jeudi 21 avril  
 Vendredi 22 avril  
 Jeudi 28 avril  
 Vendredi 29 avril

## Golf à Gonville pour les jeunes et les moins jeunes



Le Domaine de golf de Saint-Jean-de-Gonville héberge une école de golf qui accueille des enfants nés entre 2004 et 2016. Les cours sont dispensés **entre septembre et juin** (avec une pause hivernale) **le mercredi de 14h00 à 15h30** ou **de 15h30 à 17h00** et **le samedi de 10h30 à 12h00** ou **de 14h00 à 15h30**. Il reste encore quelques places. Nous pourrions également ouvrir un cours le samedi de 15h30 à 17h00 si nous avons suffisamment d'inscriptions.

Nous proposons en plus de ces séances 5 évènements sur le parcours et nous essayons d'organiser des rencontres avec les clubs voisins ; pour la saison 2020/2021 c'était avec Maison Blanche.

L'accès au practice est autorisé en dehors des cours et les balles sont fournies.

L'accès au parcours est possible en dehors des cours sous certaines conditions (dépendant du niveau des enfants) et à condition de s'être acquitté du droit de jeu.

Pour l'année 2022, notre label développement a été renouvelé par la fédération française de golf, ce qui représente un gage de qualité de l'enseignement proposé par les professeurs Frédéric et Eric.

Le golf est accessible à tous donc, même si vous avez plus de 18 ans et que vous souhaitez découvrir ce sport, n'hésitez pas !

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :

- Frédéric MATTEI [mattei.fr@orange.fr](mailto:mattei.fr@orange.fr)
- Eric AESCHBACH [e.aeschbach@bluewin.ch](mailto:e.aeschbach@bluewin.ch)



### La Bonne Humeur

**Samedi 21 mai 2022  
à 20h00**

## Concert de la Bonne Humeur

**Salle Champfontaine  
à Péron**

Le printemps 2022 sera-t-il la saison du renouveau qui verra la Covid jeter l'éponge ? Espérons-le d'autant plus que l'agenda de notre société est déjà bien rempli :

- **2 avril 2022** Carnaval à Divonne-les-Bains
- **19 mars 2022** Audition de l'Ecole de Musique à Collonges-Fort-L'Ecluse
- **8 mai 2022** Fête de Printemps à Péron
- **4 juin 2022** Fête de l'oiseau à Saint-Genis-Pouilly
- **19 juin 2022** Festival des Musiques du Pays de Gex à Sergy
- **26 juin 2022** Vogue de Saint-Jean-de-Gonville

Sans oublier les deux rendez-vous importants annoncés dans les encadrés ! Evidemment, tout n'est pas encore

confirmé, nous attendons les décisions gouvernementales de levée des restrictions de la crise sanitaire. Nous restons cependant positifs et espérons que bientôt vous pourrez passer de bons moments musicaux en notre compagnie.

Aujourd'hui, nos deux orchestres travaillent les programmes dans des conditions encore bien difficiles liées au passe vaccinal. Benoît Etienne motive un petit groupe de 15 musiciens appliqués pour présenter une suite de pièces adaptées à l'effectif. Chez les seniors, c'est la tendance rétro, avec une sélection des morceaux joués par le passé : la Bonne Humeur fêtera ses 40 ans en juin prochain.

**Maxime Collet**

Société Musicale de Péron - St-Jean

<http://www.bhumeur.asso.cc-pays-de-gex.fr/>

**Dimanche 20 mars 2022  
à 15h00  
(ouverture des portes à 14h)**

## LOTO de la Société Musicale

**Salle des Fêtes de  
Saint-Jean-de-Gonville**

A vos agendas ! Réservez d'ores et déjà la date du **samedi 14 mai 2022** ! En effet, cette année, la traditionnelle **foire aux plantons** que vous aimez tous s'enrichit, le sou des écoles organisera en même temps un **vide grenier**.

Vous souhaitez faire de bonnes affaires dans une ambiance chaleureuse tout en permettant au sou des écoles de financer de beaux projets pour les enfants scolarisés à St-Jean ? Vous souhaitez participer à un évènement convivial qui permettra d'animer notre village ?

Alors, n'hésitez-plus et inscrivez-vous pour venir vendre tout ce qui ne vous sert plus et encombre vos placards et greniers. Si vous souhaitez tout simplement chiner, réservez aussi cette date.

Concernant la vente de plantons, nous pouvons déjà vous dire que nous vous proposerons de nombreux plantons bios et locaux (en provenance de Seyssel) parfaits pour vos jardins.

Une buvette et une petite restauration seront organisées sur place. Une très belle journée en perspective à laquelle nous espérons vous voir nombreux !

**Inscriptions : le vendredi 1<sup>er</sup> avril et le mercredi 4 mai de 18h00 à 20h00** devant la salle polyvalente.

Plus d'informations : [videgrenier.stjean@outlook.fr](mailto:videgrenier.stjean@outlook.fr)

*L'équipe du Sou des écoles de St-Jean-de-Gonville*



## Pétanque

L'assemblée générale de l'amicale de la pétanque gonvilloise s'est tenue le mardi 24 novembre 2021.

Tout d'abord, nous tenons à remercier notre ex-trésorière Delphine Bail pour le travail énorme qu'elle a réalisé en comptabilité, gestion des approvisionnements, etc... Malgré une saison raccourcie à cause de la pandémie (ouverture en juillet au lieu d'avril et fermeture mi-octobre) et l'achat de matériel nécessaire à notre association pour œuvrer correctement, le bilan financier qu'elle nous a présenté est très satisfaisant.

Serge Bail, le Président, est satisfait de cette saison 2021 un peu particulière, la crise sanitaire nous a en effet beaucoup pénalisés. Nous n'avons pas demandé de cotisations aux adhérents et nous n'avons pas pu organiser notre loto. Serge souhaite maintenant passer la main. Il nous avait annoncé que c'était sa dernière saison, nous le remercions vivement pour son investissement depuis de très nombreuses années. N'oublions pas qu'il a, avec ses fidèles lieutenants, créé le club, construit le local qu'ils ont su très bien aménager. C'est pourquoi

Serge restera notre Président d'honneur. Nous remercions également Christophe Carminati et Sylvia, son épouse, qui eux aussi se sont beaucoup investis pendant plusieurs saisons dans le bureau. Suite aux départs de Serge Bail, Delphine Bail et Valentin Petit, nous avons dû recruter de nouveaux membres. Nous sommes donc heureux d'accueillir Sandrine Bail et Quentin Roux.

**Le bureau 2022 :**

Président : **Jean-Claude Buffavand**

Vice-Président : **Robert Salon**

Trésorier : **Christophe Petit**

Vice-Trésorière : **Sandrine Bail**

Secrétaire : **Rosette Chambaz**

Vice-Secrétaire : **Aline Lecole**

Membres :

**Joaquim Machado, David Chenesseau, Claude Recour, Quentin Roux et Cathy Grenard**

Concernant le loto de la pétanque gonvilloise, nous avons dans un premier temps retenu la date du 20 novembre 2022. Finalement, le bureau a décidé, à l'unanimité, de ne pas organiser de loto cette année en raison des incertitudes liées à la pandémie. Nous

organiserons donc notre prochain loto en novembre 2023.

Nous reconduisons **les mardis soirs à 19h** pour les concours sociétaires.

La date d'ouverture est, pour le moment, fixée au **mardi 5 avril 2022**. Pour les cotisations, le jour de permanence vous sera communiqué ultérieurement.

Les manifestations prévues en 2022 :

- **Samedi 14 mai 2022 :**  
Foire aux plantons  
Repas par le Club Pétanque
- **Samedi 21 mai 2022 :**  
Interclubs (Clos Saint-Jean-de-Gonville)
- **Samedi 27 août 2022 :**  
Inter-sociétés.

Le retour des Interclubs se fera très certainement en septembre, nous vous communiquerons le lieu et la date ultérieurement.

Notre souhait le plus cher, c'est que le contexte sanitaire nous permette de retrouver une vie normale. Soyons positifs et nous vous disons à bientôt sur les jeux.

*Le bureau*



### Tout d'abord quelques questions :

Quel est notre premier point commun à nous tous, habitants de Saint-Jean-de-Gonville ?

Cela semble une lapalissade mais c'est important de le souligner : nous vivons ensemble sur un territoire commun, « la commune ».

Et alors ? Comment nous occupons-nous de cet espace de vie commun qui impacte notre qualité de vie, notre environnement et que nous impactons par notre mode de vie et de fonctionnement ?

Que veut dire pour chacun de nous, de vous, vivre dans un village ?

Comment voyez-vous l'évolution du village ?

Qu'est-ce qui vous plaît le plus à Saint-Jean-de-Gonville ?

Qu'est-ce qui vous rassure, vous inquiète ? Qu'est-ce qui devrait être amélioré ?

Avez-vous des idées, des propositions, des suggestions ? Comment anticiper, penser les changements à venir ?

### Le désir persistant de notre association est :

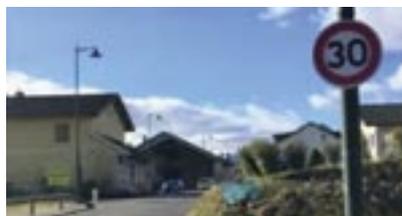
...de fédérer le plus grand nombre de personnes, dans toutes leurs diversités, pour réfléchir ensemble aux enjeux d'aujourd'hui et de demain. Réfléchir à un autre avenir qu'une croissance exponentielle du village sans prise en compte des enjeux environnementaux essentiels à la qualité de vie et à notre planète.

...de mettre en œuvre, ensemble, des actions concrètes sur des thèmes essentiels comme la circulation, les déplacements pédestres et cyclistes, les déchets, les transports, la forêt, les cours d'eau, l'urbanisation, l'écologie.

Depuis les dernières élections municipales et la signature du Pacte pour la transition écologique, notre association a rencontré régulièrement les élus avec diverses propositions, demandes, sur des points concrets.

En voici quelques exemples :

- L'aménagement du pont reliant à la 2x2 voies pour permettre le passage des cyclistes vers le chemin des Prallets et marquage au sol d'une piste cyclable à partir du centre du village.
- La réalisation de la voie verte pour relier celles de Péron et Thoiry.
- L'engagement d'un bureau d'étude expert pour l'aménagement des points de circulation dangereux dans la commune.
- La mise en place d'une zone à 30 au centre du village avec cohérence des signalisations



Nous saluons l'installation d'un panneau 30 rue de la Louvatière et le prochain marquage au sol zone 30 sur le tronçon 8 à Huit - Boulangerie

• La fermeture de la route de Goisin le dimanche aux engins motorisés pour permettre un lieu de promenade familiale. Dans le précédent InfoGonville, nous vous proposons de nous écrire si vous étiez intéressés à participer à une journée de ramassage de déchets sur la commune ou à pouvoir bénéficier d'un petit coin de jardin grâce à des jardins familiaux. Nous avons reçu peu de réponses, il est toujours temps !

Ecrivez-nous - Rejoignez-nous - [St-Jean@gonville.fr](mailto:St-Jean@gonville.fr)

Les mesures **Pacte pour la transition** ([pacte-transition.org](https://pacte-transition.org))

Page Facebook :

<https://www.facebook.com/groups/225764768491105>

## Jeunesse

Comme nous n'avons pas encore eu l'occasion de le faire, la jeunesse vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année. Notre unique résolution pour 2022 est de faire vivre notre magnifique village de la plus belle manière. Pussions-nous nous retrouver sans toutes les contraintes sanitaires qui jonchent nos chemins depuis maintenant deux ans.

Malgré un contexte difficile, avec notamment des contraintes sanitaires fluctuantes, la jeunesse gonvilloise a été ravie de vous retrouver le 5 mars à l'occasion de son repas annuel. Ce fut

un véritable baume au cœur pour toutes les personnes présentes. Merci à vous d'être venus, chants, danses, rires, bonheur, partage étaient les maîtres mots de la soirée.

Il est maintenant temps de passer aux choses sérieuses, les réjouissances ne font que commencer ! Si nous évoquons le dernier week-end de juin, comme tout gonvillois, vous pensez immédiatement... à LA VOGUE !

2022 sera l'année de la vogue des retrouvailles, tous à vos agendas et réservez d'ores et déjà ces trois jours immanquables : **les 24, 25 et 26 juin.**

Un long week-end de fête que nous aurons le plaisir de partager ensemble dans la joie et la bonne humeur. Comme avant la pandémie, nous vous proposerons de la restauration, une buvette, de la musique et bien d'autres choses. Nous espérons pouvoir animer ces quelques jours dans un contexte sanitaire imposant le moins de contraintes possible.

Nous avons vraiment hâte de vous retrouver, d'ici là nous vous souhaitons une bonne continuation, portez-vous bien et prenez soin de vous et de vos proches.

*La Jeunesse Gonvilloise*



2022 commence avec l'arrivée d'une nouvelle recrue ; le caporal-chef Romain Tartivel a en effet rejoint nos rangs après quelques années passées au sein du CPINI de Saint-Genis-Pouilly. Ayant déménagé sur la commune de Saint-Jean, il nous fait le plaisir de rentrer dans notre petite caserne très conviviale.

La tournée des calendriers a eu lieu comme nous en avons l'habitude avant l'arrivée de la pandémie. Certains ont reçu leurs calendriers très tôt, dès novembre, alors que d'autres ont dû patienter un peu... Promis, nous ferons mieux l'année prochaine pour que vous puissiez tous les utiliser dès le 1<sup>er</sup> janvier ! Malgré une situation encore un peu compliquée, nous vous remercions de l'accueil toujours aussi chaleureux que vous nous avez réservé. Nous sommes très heureux d'avoir pu vous revoir et d'avoir pu vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.

Malheureusement comme vous l'avez constaté, nous avons dû annuler notre loto traditionnel reporté, si la situation sanitaire le permet, au **dimanche 9 octobre 2022**. Notre prochain rendez-vous est fixé au **13 juillet**, nous organiserons la fête nationale ce jour-là. Ceci vous permettra de vous reposer le lendemain, puisque nous avons pour habitude de finir la fête au petit matin !

Nous espérons que l'année a bien commencé pour vous et vous disons à bientôt, dans de bonnes circonstances bien évidemment.

*Maurane ROUGET*, secrétaire de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers

## Swan Rangers



Après deux années difficiles pour l'ensemble du monde associatif liées à la crise sanitaire, nous sommes heureux de vous annoncer que nous allons de nouveau pouvoir partager avec vous notre passion pour le monde américain. Rendez-vous le 5 novembre 2022 à la salle polyvalente. Pour le moment, étant donné l'incertitude liée aux restrictions sanitaires et à leur évolution, nous ne pouvons organiser qu'une soirée Country Rock avec une petite restauration.



Celle-ci sera animée par le dynamique groupe Bullriders Country Rock. Plus de détails vous seront communiqués dans l'InfoGonville du mois de juin.

En attendant vous pouvez trouver diverses informations sur :

[www.swanrangers.jimdo.com](http://www.swanrangers.jimdo.com) notre site qui est régulièrement mis à jour.

Cette année quelques sorties sont prévues avec notre section US Engine et plus particulièrement avec les bikers de l'association.

**Pascal Fleury**, Président

## Team Domino Racing



Le Team Domino Racing souhaite remercier tous les exposants présents au Marché de Noël ainsi que les visiteurs, sans qui cette journée n'aurait pu se dérouler. Malgré le froid et les restrictions sanitaires, cette manifestation a permis à l'association de retrouver une vie associative agréable. Merci à la Boulangerie Humbert, la Boule Gonvilloise, le restaurant La Baronessa, Monsieur le Maire et tous les bénévoles présents pour leur aide précieuse.

Le concours de belote a malheureusement dû être annulé en raison des mesures sanitaires. Il est donc reporté en 2023 avec une nouvelle soirée qui sera dédiée aux beloteurs et à la bonne humeur.

En espérant une reprise normale des manifestations, nous vous donnons rendez-vous le **samedi 4 Juin 2022**, pour le 2<sup>ème</sup> concours de pétanque de l'association.

Informations et réservations auprès de :

• Damien VUAILLAT, président : **06 76 86 79 04**

• Morgane CANTIN, secrétaire : **06 33 77 35 97**, mail : [teamdominoracing01@gmail.com](mailto:teamdominoracing01@gmail.com)

L'association Team Domino Racing est toujours à la recherche de sponsors pour promouvoir la saison 2022.



Depuis septembre 2021, les cours de Saint-Jean Gym ont repris à la salle polyvalente.

Afin de satisfaire tous les goûts, plusieurs activités sont proposées : gym douce, tonique ou rythmée, zumba, Tai Ji / Qi Gong et renforcement musculaire.

Autant d'occasions d'entretenir votre corps, d'être accompagnés par des animatrices enthousiastes et de participer à une activité locale et sociale.

Cette année, à cause de la pandémie de COVID 19, nous comptons un nombre moins important d'adhérents que les années précédentes.

Les inscriptions sont possibles toute l'année (de septembre à juin). Si vous avez envie de reprendre une activité, n'hésitez pas à contacter l'association :

- Possibilité de suivre un cours d'essai gratuit avant inscription
- Tarif au prorata des mois restants

Informations : <https://saintjeangym.wixsite.com/saintjeangym>  
[saintjeangym@gmail.com](mailto:saintjeangym@gmail.com)



## Les Motards du Pays de Gex



C'est avec plaisir que les Motards du Pays de Gex vous proposent un repas-concert le week-end **des 11 et 12 Juin** à la salle polyvalente.

Ce repas se fera uniquement sur réservations.

Nous vous communiquerons prochainement plus d'informations par le biais d'un affichage à la boulangerie, au 8 à Huit et en Mairie.

Au plaisir de vous voir.

## Zumba et Pilates

**Sanda**, instructrice diplômée pouvant certifier de plusieurs années d'expérience dans les plus gros fitness en Suisse Romande, vous propose des cours de Pilates (coaching privé ou cours collectifs) et de la Zumba pour les plus jeunes.

Contact : [sandaskoc@gmail.com](mailto:sandaskoc@gmail.com)  
ou **06 68 29 45 26**

## Atelier Chrysalide - Cours d'arts plastiques



Pendant les vacances de Noël j'ai complètement réaménagé l'atelier pour le rendre encore plus accueillant et c'est devenu un lieu vraiment magnifique !



Le stage d'hiver s'est très bien passé avec de très belles réalisations.



Le prochain stage des vacances de printemps (ouvert aux enfants, adultes et ados) est prévu **du 18 au 20 avril 2022** (10h de cours - matériel fourni - 120 €). (sous réserve des conditions sanitaires)

Renseignements : Delphine Corcelle : **04 50 59 11 20** / [delphine.corcelle@orange.fr](mailto:delphine.corcelle@orange.fr) / Facebook

## Lecture pour tous



Bibliothèque  
Bureau provisoire  
à la Mairie  
01630 Saint Jean de G.

[bibliotheque-st-jean-gonville@orange.fr](mailto:bibliotheque-st-jean-gonville@orange.fr)

### C'est important de connaître vos attentes

Vous qui n'êtes pas encore un familier de la bibliothèque :

- Souhaitez-vous de nouveaux horaires ?
- Souhaitez-vous de nouveaux usages en plus du prêt de documents ? (consultation de la presse, travail sur place, poste internet ouvert au public, animations culturelles, animations ludiques, espace de rencontre...)
- Quelles sont vos suggestions ?

Seriez-vous disponibles pour donner de façon ponctuelle un peu de votre temps pour partager vos compétences, vos activités de loisirs, etc. ?

Contactez-nous :

[bibliotheque-st-jean-gonville@orange.fr](mailto:bibliotheque-st-jean-gonville@orange.fr)

### La Fête du Court Métrage du 16 au 22 mars 2022

Pour cette édition (la deuxième à Saint-Jean-de-Gonville), l'Agence du Court Métrage propose un catalogue de courts métrages parmi lesquels nous avons fait notre sélection. Des séances « privées » sont déjà planifiées avec le Centre de Loisirs, l'École Monts et Sourire, l'ADAPEI et le Club de l'Amitié. Plusieurs séances « publiques » sont prévues le **dimanche 20 mars** prochain. Le détail de la programmation du dimanche sera disponible dès le 13 mars sur le site de la mairie, notre blog et notre compte facebook.

**Nous vous attendons dans notre salle de cinéma éphémère installée dans la salle voûtée de la maison Temnomeroff.**



### Permanences

- Les mardis de 16h à 18h à la Mairie
- Sur rendez-vous le jeudi de 16h à 18h et le samedi de 10h à 12h



Samedi 09 avril 2022 à 19h et dimanche 10 avril à 17h

### LES GUÊPES DE L'ÉTÉ NOUS PIQUENT ENCORE EN NOVEMBRE

Pièce d'Ivan Viripaev

Mise en scène Stéphane Müh

Après A TOUR DE RÔLE qui avait fait notre bonheur en 2018 nos compères **Stéphane Müh** et **Patrick Zimmermann** reviennent accompagnés d'**Hélène Grate** pour nous emmener de nouveau sur les sentiers de la drôlerie et de l'absurde.

Trois personnages dialoguent à propos de la présence supposée du dénommé Markus dans leurs foyers respectifs... le même jour, à la même heure...

Cette pièce au titre étrange, d'une drôlerie mordante et d'une gravité loufoque, en appelle tout à la fois au vaudeville, au théâtre de l'absurde, au mélodrame et à la comédie bouffonne. L'auteur, Ivan Viripaev, y présente un miroir de l'homme ordinaire en le confrontant au mensonge, le met face à lui-même et à ses abîmes personnels. Mais qu'on ne s'y trompe pas, si le fond est porteur de sens le traitement n'est pas sinistre. Tout au contraire : « c'est dans la légèreté qu'on entend mieux le drame ».

« Il faut imaginer Sisyphe heureux. » A. Camus

« Jusqu'au bout le public a répondu énergiquement, stimulé par le magnifique jeu des acteurs et par les piqûres de ces étranges guêpes qui nous piqueront longtemps encore. » J.-C. Boyer- La Dépêche du Midi

Programme et réservations : [www.theatreles50.fr](http://www.theatreles50.fr)

Mail : [contact@theatreles50.fr](mailto:contact@theatreles50.fr)

Tel : 04 50 56 37 77

Adresse : 31 bis Impasse Aux Rues 01630 Saint Jean de Gonville



## | SOCIAL |

### Don du sang - Prochaines collectes

- **Mardi 15 mars à Divonne**, Le Nautique de 15h30 à 19h30
- **Mercredi 23 mars à Péron**, Maison des associations de 15h30 à 19h30

[www.dondusang.net](http://www.dondusang.net)

## VIE PRATIQUE |

### HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE AU PUBLIC

Lundi 8h30/12h - 13h30/19h  
Mardi 8h30/12h - 17h/19h  
Mercredi 8h30/12h - 13h30/17h30  
Jeudi 8h30/12h - 13h30/17h30  
Vendredi 8h30/12h

Permanence du Maire et des Adjointes tous les **lundis de 18h à 19h** ou sur rendez-vous.  
Tél. : **04 50 56 32 74**  
[mairie@stjeandegonville.fr](mailto:mairie@stjeandegonville.fr)  
<http://www.saint-jean-de-gonville.fr>

### MÉDICAL

**Numéros d'urgence**  
SAMU, Médecins de garde **15**  
GENDARMERIE **17**  
POMPIERS **18**  
APPEL D'URGENCE EUROPEEN **112**  
PHARMACIE DE GARDE **3237**

#### Hôpitaux

Centre Hospitalier Alpes-Léman  
**04 50 82 20 00**  
Centre Hospitalier d'Annecy  
**04 50 63 63 63**  
Centre Hospitalier de Saint-Julien  
**04 50 49 65 65**  
Hôpitaux Universitaires de Genève  
**00 41 22 372 33 11**  
La Tour à Meyrin  
**00 41 22 719 61 11**  
Tougin Gex - Maison de retraite  
**04 50 40 38 38**

**VOTRE SANTÉ SUR LA COMMUNE**  
Médecins généralistes  
Rue de la Louvatière - **04 50 56 44 21**

**Kinésithérapeutes-ostéopathe**  
1396 Grand Route - **04 50 59 11 83**

**Foyer pour personnes handicapées**  
Chemin du Pré de la Tour - **04 50 56 49 08**

**Psychiatre**  
157 Rue de la Louvatière - **04 50 28 71 73**

**Assistance sociale - Anne-Claire Duport**  
[www.anneclaireduport.fr](http://www.anneclaireduport.fr) - **06 70 98 65 44**

### SERVICES

**Relais postal - 8 à Huit**  
120, Rue de la Louvatière

**Halte-garderie itinérante La Roulinotte**  
Accueil des enfants de 3 mois à 6 ans, le mardi toute la journée et le vendredi après-midi.  
Renseignements au **06 88 90 10 55**

**Ecole primaire : 04 50 56 40 33**

**Cantine scolaire et périscolaire :**  
[accueildeleoisirs@stjeandegonville.fr](mailto:accueildeleoisirs@stjeandegonville.fr)

**Ecole Montessori - Mont et Sourire :**  
**04 50 99 77 76**

**Association « J'ai compris, j'agis » :**  
Violences conjugales et intrafamiliales  
Permanence à la mairie les **lundis de 9h à 12h**  
<https://jaicomprisjagis-association.fr/>

### DÉCHETS

#### COLLECTE DES DÉCHETS SUR LA COMMUNE

**Tous les jeudis matins :** ramassage des ordures ménagères, merci de déposer votre bac le mercredi soir. Pour obtenir un bac ou un badge : **04 50 40 95 00**

#### DÉCHETTERIE

Déchetterie de Péron - ZA de Pré Muny  
**04 50 59 14 64**

#### Horaires d'été (de mars à fin octobre)

Du lundi au vendredi :  
**8h30/11h55 - 13h30/17h55**  
Samedi : **8h30/17h50**  
Dimanche : **9h/11h50**

Fermeture des déchetteries les jours fériés.

#### ALLO ENCOMBRANTS : 04 50 20 65 86 COLLECTE

Vous souhaitez donner des objets qui pourraient avoir une seconde vie ou acheter des objets en bon état et à bas prix, ces associations collectent et revendent petits et grands objets :  
AGCR- St Genis-Pouilly : **04 50 28 20 50**  
Croix-Rouge- Prévessin-M. : **04 50 42 40 35**  
Emmaüs- Annemasse : **04 50 39 34 96**

#### RESSOURCERIE DU PAYS DE GEX

290 rue de Perruet - ZA de la Maladière  
01210 Ornex  
**04 81 50 02 51**

### STOP AUX BRUITS

Merci de respecter les horaires suivants :  
Les jours ouvrables : 8h/12h - 14h/19h30  
Les samedis : 9h/12 - 15h/19h  
Les dimanches et jours fériés : 10h/12h  
Le dimanche est une journée de détente pour tous, il serait confortable de faire attention aux nuisances sonores (motos et quads). La liberté de chacun finit là où commence celle des autres.

### TAILLE DES HAIES

voir page 4

### OBJETS TROUVÉS

Nous avons en Mairie un certain nombre d'objets (clés, badges, bijoux) qui ont été trouvés et qui nous ont été rapportés. Si vous avez égaré un trousseau de clés ou toute autre chose, n'hésitez pas à passer en Mairie !  
Les gendarmes sont venus nous déposer une alliance, trouvée sur la commune, rapportée chez eux en octobre 2021, et jamais récupérée. Elle attend son propriétaire en Mairie.



## CARNET |

### NAISSANCES



**Ludwig HAGEDORN**  
né le 10/11/2021  
Parents :  
Nicolas et Camille HAGEDORN



**Augustin BULLIARD**  
né le 15/11/2021  
Parents :  
Florimont et Elody BULLIARD



**Victoria BRAAM**  
née le 28/11/2021  
Parents :  
Arnaud et Charlène BRAAM



**Eliott REGARD**  
né le 15/01/2022  
Parents :  
Gaëtan REGARD et Laurie LEBLANC

### DÉCÈS

M. Anatoli LIOULTCHENKO décédé le 9 février 2022 à Saint-Julien en Genevois

## AGENDA |

### MARS 2022

#### Dimanche 20

- La Bonne Humeur : Loto
- Samedi 18

- Jeunesse Gonvilloise : Bal

### MAI 2022

#### Samedi 14

- Sou des Ecoles : Foire aux plantons et vide grenier

### JUIN 2022

#### Samedi 04

- Team Racing : Concours de pétanque
- Samedi 11 et dimanche 12
- Motards du Pays de Gex : Repas - Concert
- Samedi 18
- Sou des Ecoles / Pétanque : Kermesse
- Samedi 25 et dimanche 26
- Jeunesse Gonvilloise : Vogue